



**DÉCISION DE LA COMPOSITION DU JURY  
POUR L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE  
D'INGÉNIEUR HOSPITALIER - DOMAINE GENIE BIOLOGIQUE ET BIOMEDICAL**

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 1<sup>er</sup> juin 2023 portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Hospitalier - domaine génie biologique et biomédical.

**DÉCIDE**

**Article 1** : La composition du jury est fixée comme suit :

**Monsieur Olivier FALANGA**, Directeur des relations humaines, de la stratégie, des coopérations et des affaires juridiques aux Hôpitaux de Chartres, président ;

**Monsieur Philippe DARNAUDET**, Directeur de site du Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou ;

**Madame Nathalie DELACOUR**, Ingénieure hospitalière biomédicale au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans ;

**Madame Marion CHINCHILLA**, Ingénieure hospitalière, adjointe à la Directrice des ressources humaines du Centre Hospitalier de Dreux ;

**Madame Céline CONDETTE**, Responsable mastère spécialisé équipements biomédicaux - Enseignante génie biologique, Université de Technologie de Compiègne

**Article 2** : Le Directeur des relations humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait le 19 octobre 2023,

Pour Le Directeur-Adjoint de la Direction des  
Relations Humaines,  
Par déléguation, la Responsable du Pôle  
Développement Social



**Nathalie MEYER-ROSSI**